

Edition juin 2022

## SOMMAIRE :

Le mot du Maire	p 1
Vie Communale	p 2 à 5
Environnement	p 6
Social	p 6
L'agenda de la Commune	p 7
La 4S du Salève	p 7
Urbanisme	p 8
Etat-Civil	p 9
Infos pratiques	p 10 à 11
Du côté de nos enfants	p 12
Concours	p 13
La CCPC	p 14
Géocaching	p 15
Associations	p 16

### Le mot du Maire

Chers Sappeyrannes et Sappeyrans,

J'espère que vous aurez plaisir à lire notre Sappey'tille estival qui évoque les points marquants de la vie de notre commune.

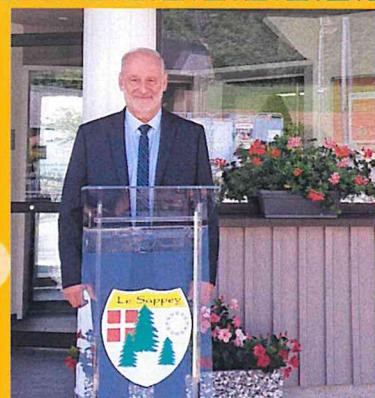
Entre autres, l'inauguration de notre mairie rénovée qui donna lieu à une belle cérémonie, inscrite dans l'histoire de notre village.

Autre fait important, un nouvel employé technique a été embauché en la personne de Nicolas Wicht, suite au départ de Clément Griveau. Nous sommes heureux de travailler ensemble.

Je vous laisse le plaisir de découvrir tous les autres événements retracés et développés dans ce livret et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour notre fête du village qui aura lieu le week-end du 10 juillet.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et je reste, avec intérêt, à votre écoute.

Votre Maire, Pierre Gal.



# Vie Communale

## L'inauguration de la mairie

C'est en présence de nombreuses personnalités politiques, invitées pour l'occasion, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer, le samedi 4 juin à 11 heures, la mairie restructurée et rénovée.

A cette occasion, nous avons remercié tous les acteurs qui ont pris part à ce projet, l'architecte et maître d'œuvre Michel DESVALLEES, les huit entreprises qui ont œuvré ainsi que les institutions publiques pour l'attribution des 77 100 € de fonds. L'État a subventionné la rénovation à hauteur de 30 600 €, le Département pour 31 500€ et la Région a versé 15 000 €.

Dans son discours chaleureux, le maire a retracé les grandes lignes de l'histoire de la mairie en ces mots : « C'est fin 1988 que la mairie du Sappey, son école élémentaire attenante et sa salle polyvalente ont été mises en service.

31 ans plus tard, en 2019, notre école a été délocalisée pour créer le groupe scolaire Sappey-Vovray ; cela a permis de lancer le projet, de restructurer et de rénover nos locaux de mairie en prenant en compte l'espace libéré par l'école. Il est vrai que notre mairie devenait exiguë et peu accueillante pour ses usagers, surtout pour des groupes lors des mariages, par exemple »

À la suite des discours officiels, nous avons coupé le ruban tricolore.

Puis, dans une belle ambiance de village, tous les participants ont fait honneur au buffet et au verre de l'amitié, offerts par la municipalité.

La mairie rénovée représente un bel héritage pour l'avenir du Sappey.



*Nous souhaitons remercier les personnes présentes à l'inauguration, habitants et élus.*

*Nous remercions également, les enfants qui ont participé à cette belle journée : ceux qui ont tenu le ruban tricolore, apporté le ciseau et servi au vin d'honneur.*



## Les travaux à venir

### 1) Mise en conformité de la défense incendie

La CCPC va engager des travaux sur le réseau de distribution de tête du réservoir la Thouvière. En effet, les tuyaux étant vétustes engendrent des fuites importantes. D'autre part, le dimensionnement actuel des réseaux ne permet pas d'assurer la défense incendie. Le coût des travaux est de 250 000 € HT pour la CCPC. Afin de mettre en conformité la défense incendie, la Commune prendra à sa charge 50 000 € et la CCPC 25 000 € supplémentaires. Le Département a octroyé une subvention communale de 11 000 €.

### 2) Crédit d'un four à pain

Un four à pain va être construit sur la place du village. Celui-ci permettra d'apporter une animation supplémentaire à la vie de la Commune

Le coût des travaux est de 37 359.88 € HT. Le Département a octroyé une subvention de 9 334.38 €.

## Les décisions du conseil municipal

### Décembre 2021 :

- Approbation des montants de redevance sur les accès aux pistes de ski de fond du Salève

### Février 2022 :

- Dépenses d'investissement de 77000€ accordées avant vote du budget 2022.
- Renforcement du réseau d'eau dans le secteur de la Thouvière et mise aux normes des réseaux pour la défense incendie : *ces travaux décidés par la CCPC seront financés en partie par la commune et une demande de subvention sera soumise au Département.*
- Achat de gré à gré du bâtiment La Grotte du Diable et du terrain attenant d'une surface de 1540m<sup>2</sup>. *Le montant d'achat est de 100 000€, ajouté aux 10450,70€ dépensés par la Commune pour sécuriser le site.* Un montant de 3900€ est également décidé pour passer une convention avec la Maison de l'Économie et du Développement qui appuiera les élus dans le montage du projet.
- Construction d'un four à pain au chef-lieu avec demande de subventions.
- Révision du loyer demandé pour la location de la maison chez Fauraz : le nouveau loyer est de 994,21€.

### Avril 2022 :

- Approbation du compte administratif 2021, soit un résultat déficitaire de 302 405€ pour l'investissement et d'un résultat de fonctionnement de 188 177€ soit un excédent sur l'ensemble de 228 114 €.
- Approbation du compte de gestion et affectation des résultats de 2021.
- Vote du budget 2022 pour 574 544€ en dépenses et en recettes pour le fonctionnement et 515 944€ en dépenses et en recettes pour l'investissement.
- Vote des taux d'imposition pour 2022 à 16,75 % pour la taxe foncière sur le non bâti et à 24,09 % pour la taxe foncière sur le bâti.
- Approbation du programme d'actions 2022 proposé par l'ONF sur la forêt communale.
- Approbation du contrat de relance du logement avec un objectif de 2 constructions de logements acceptées sur le territoire communal entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022. *L'État versera 1500€ d'aide à la commune pour chacun de ces 2 logements.*

### Mai 2022 :

- Détermination des prix de vente des boissons, des repas et des tickets de tombola pour le marché des créateurs, organisé par la Commission « évènementiel » de la commune.
- Refus du conseil municipal d'acheter un chapiteau en complément de celui prêté habituellement par l'Association du village.

## Noël au Sappey

En décembre dernier, une année de plus, tout un chacun a pu s'émerveiller en contemplant les nombreuses décos de noël qui embellissent notre village.

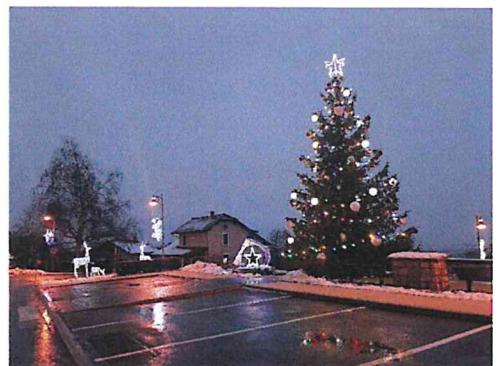
Leur pose est assurée par une équipe de bénévoles passionnés, qui agissent aussi bien en semaine que le weekend d'après la météorologie, dans la joie et la bonne humeur. Il faut dire que c'est un moment d'échanges et de rires assurés que chacun est heureux de retrouver chaque année.

Le périmètre décoré a été élargi aux hameaux de chez Fauraz et de Clarnant, afin de magnifier les différentes entrées du village.



*L'équipe de bénévoles installateurs est en perpétuelle recherche de nouvelles mains pour embellir notre bourg.*

*N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez vous joindre à ces passionnés.*



## La Commission « Evènementiel »

### La chasse aux œufs

En avril, nouvelle initiative organisée par la Commission Evènementiel : Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont sillonné la voie verte du petit pont de bois des Noyers jusqu'au chef - lieu.

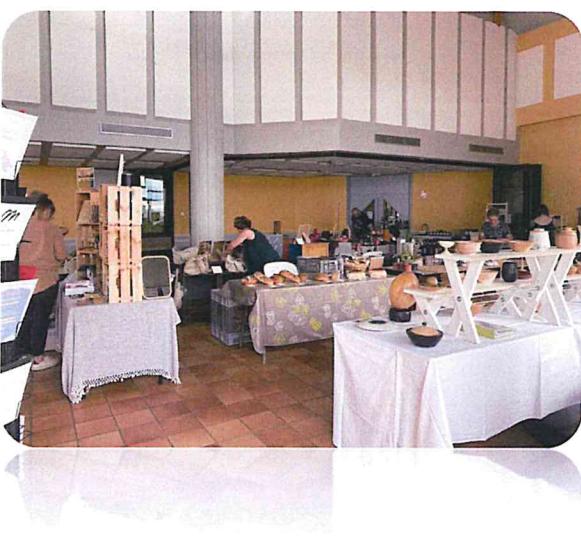
Chacun devait chercher les œufs en plastique cachés dans la nature et comprenant un indice pour enfin trouver la phrase mystère.

A leur arrivée à la salle polyvalente, ils ont été récompensés par un sachet de friandises en chocolat et le verre de l'amitié servi aux petits et grands.

Malgré la météo capricieuse de cette journée, tous ont apprécié ce jeu et la bonne ambiance.



### Le marché des créateurs



C'est dans une bonne ambiance que nous avons accueilli 37 exposants dont 24 créateurs et 13 producteurs, le dimanche 22 mai 2022.

Chaque année, de nouveaux participants viennent se joindre aux autres ; ce qui fait de la nouveauté.

La fréquentation a été moins importante que l'an dernier mais tous les exposants ont été très satisfaits de leur journée et espèrent revenir l'an prochain. Ils ont beaucoup apprécié l'organisation et la qualité de la clientèle.



### Liste des exposants :

Epi c'est tout  
Bergerie Rouez  
Au champ des Grillons  
Les chèvres du Salève  
Rhum Corsaire  
Sarl Esprit Burger  
Brasserie Les Farfadet  
L'effet papillon  
KALVA Joël  
Les Saveurs du Péloponnèse  
JARROSSAY Nancy  
AUBRY Pansa  
SARL Les vergers de Tissot  
RICHER François  
CURTENAZ Denise  
Vicky créas's  
Coppo'Wood  
La Savonnerie Savoyarde

VIRET Laura  
Les Créations de Cathy  
Isa'DKO  
MAISON Jean-Louis  
SORNAY Sylvie  
Les Bidouilles de Béa  
LAGRANGE Oxana  
Magnoli'art  
L'atelier de Stef  
So'fils créations  
Mille et une Déco  
L'atelier de mimo  
COCHE Elodie  
ROLLET Gilles  
TIKI COUDS  
Bella Humour  
Adipoquen créations  
Les p'tits bonheurs de rikiki & co

## La grotte du diable

Depuis les années 1950, les aînés de notre commune connaissent le restaurant de la Grotte du Diable situé non loin des Pitons, au sommet du Salève.

Crée par Joseph LAVERRIÈRE, le local très simple, construit en bois, était appelé au début « La Buvette ».

Au fil des années, l'établissement s'est agrandi. Repris par la fille de Joseph, il est devenu un restaurant qui a su accueillir plusieurs générations de promeneurs et de gourmets. Il offrait la possibilité de faire une halte après une ballade à pieds, à vélo, en skis ou en voiture.

Il était aussi le restaurant où les connaisseurs aimaient réserver une table.

Pour les amoureux de la nature, l'emplacement du restaurant a toujours eu l'avantage d'être isolé dans la forêt tout en restant très accessible par la route départementale.

Même en hiver, lorsque la route sommitale est fermée, l'établissement peut être rejoint en montant depuis Cruseilles.

C'est parait-il à cette saison qu'il est le plus intéressant de visiter la fameuse grotte du même nom, à quelques mètres du restaurant.



Ces dernières années, le restaurant ayant été vendu, a rapidement perdu sa clientèle au point de devoir fermer.

Le site a alors été vandalisé à plusieurs reprises.

La commune du Sappey a dû sécuriser le site en condamnant toutes les ouvertures.

Puis c'est en fin d'année 2021 que les élus ont validé le rachat de l'établissement pour un montant de 110 450€. Le Département a octroyé une subvention de 25 586 euros à la Commune.

Avec l'appui de la Maison de l'Économie Développement d'Annemasse, ils ont lancé un appel à projet afin de pouvoir ouvrir de nouveau l'établissement. Les nombreux marcheurs et promeneurs qui sillonnent le Salève retrouveront ainsi un lieu d'accueil et de convivialité qui manque dans ce secteur.

## La cérémonie du 11 novembre 2021

Cette année, un dépôt de gerbe ainsi qu'une minute de silence ont été organisés au Sappey. La cérémonie officielle a eu lieu à Vovray en Bornes.



# Environnement



## Journée de l'environnement

La journée de l'environnement a eu lieu le samedi 30 avril.

Deux chemins ont été remis en état. Le premier au lieudit Chez Floret et le second Chez Boget.

*Nous remercions les bénévoles venus aider à réaliser ces travaux.*

Nous espérons plus de participation pour la prochaine édition



# Social



## Pensons à nos ainés !

La mairie a organisé un repas pour les personnes de plus de 70 ans originaires ou résidents au Sappey.

Tous étaient contents de se retrouver le 11 novembre 2021 accompagnés de musique et de chants.

Les élus, les employés de la commune, ainsi que les personnes s'occupant du CCAS se sont joints à cette journée.

Les plus de 80 ans ont été gâtés pour Noël : chacun a reçu un assortiment très généreux de bons produits gastronomiques à déguster pendant les fêtes. Ces présents ont été distribués par les conseillers, ce qui a permis de passer un moment agréable avec eux.



# L'agenda de la Commune



**Apéritif offert par l'AMAP 100 Bornes le jeudi 07 juillet 2022, de 18h30 à 20h** « Au Champ des Grillons » 713, Route de Grange Gal. Les producteurs de l'AMAP seront présents sous forme d'un marché.

**Le samedi 09 et dimanche 10 juillet 2022 :** fête du village organisée par l'association pour l'animation du village

**Le dimanche 28 août 2022 :** La 4S du Salève organisée par la Coppandy du Salève.

**le samedi 05 novembre 2022 :** Loto organisé par la commission « évènementiel » de la Commune.

## La 4S du Salève

**« La 4S du Salève » a relevé le défi pour la 3ème édition.**

L'association « La COPPANDY du Salève » organisait sa 3ème édition de « La 4S du Salève » le dimanche 29 août 2021 au départ du Complexe sportif de Cruseilles.

Deux portions de route étaient réservées à la circulation des cyclistes par « Arrêté Départemental », de 7h00 à 15h00.

Malgré la crise sanitaire et la mise en place du pass sanitaire, en 2021, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par environ 350 cyclistes. Avec un temps idéal pour ce type d'évènement, tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance, le tout sous un soleil radieux. D'après les dires de certains : une journée inoubliable...

Lors de cette édition, 21 nations étaient représentées avec une participation importante de femmes (25%).

Le plus jeune avait 13 ans, la plus âgée 66 ans et le plus âgé 74 ans.

« La 4S du Salève » est une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours à vélo de route sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Les cyclistes ont la possibilité de monter 1,2,3 ou 4 fois le Salève par des trajets différents, de découvrir de superbes paysages ainsi que des vues sur le Mont-Blanc, les Alpes, le Jura, le Lac d'Annecy, le Lac Léman, ...

Les VAE (Vélo à Assistance Électrique) étaient autorisés sur la randonnée cyclotouriste « La 4S du Salève ».

En 2021, grâce à de nombreux partenaires et participants, la somme de 7 000 euros a été reversée à ces Associations :

- "Des petits moments de bonheur" : <http://despetitsmomentsdebonheur.fr>
- "Association Charlotte" : [www.association-charlotte.org](http://www.association-charlotte.org)
- Association Sport Adapté des Pays de Filières (ASAPF) : [www.asapf74.com](http://www.asapf74.com)
- Association « Nos P'tites Étoiles » : <https://www.nospitesetoiles.com>
- « Association 4S » de Chambéry : <https://association4s.org/>
- OVA France Autisme : <http://www.ovafrance.fr>
- Association « AP PEP 74 » : <https://www.lespepsavoiemontblanc.org/>

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...



Merci également aux élus des Communes jouxtant le Salève, à la CCPC, aux différents Services du Département pour leurs aides techniques, financières ou simplement leur soutien...

**Retenez la date du dimanche 28 août 2022 pour la 4ème édition de « La 4S du Salève »**

Plus d'infos sur : [www.coppandy.org](http://www.coppandy.org) Contact : Association La COPPANDY du Salève - [info@coppandy.org](mailto:info@coppandy.org)

Nous vous rappelons que vos projets d'urbanisme doivent faire l'objet d'une demande en mairie avant le début des travaux.

## Déclaration préalable

Demandeur	Objet	Adresse
SAILLANT Tristan	Panneau photovoltaïque	Le Bouchet
LOPES FERNANDES Nelson	Abri voiture de 19.95m <sup>2</sup>	Chez Fauraz
GAL Ludovic	Aménagement maison	Chez Fauraz
GUETTINGER Karin	Piscine	Grange Gal
PRANDINA David	Panneau photovoltaïque	Cornillon
MAUREL Christophe	Panneau photovoltaïque	Clarnant
BOEGLI Janette	Modification d'un balcon plus création d'un second	La Grange
FOUCHER Floriane	L'extension de sa maison d'habitation	Clarnant
DESBIOLLES Dylan	Aménagement agricole d'un terrain agricole	Mouille Bourde
LEUILLIER Laurence	Clôture + changement tuiles	Cornillon
SELLIER Etienne	Création abri jardin	Clarnant
MESSIEUX Cédric	Panneau photovoltaïque	Grange Gal
MICHEL Julien	Pose de 3 velux	Chez Boget
GUINOT Vincent	Création d'une porte garage pour remplacer une fenêtre	Chez Fauraz
PERPINA Heber	Création d'une petite fenêtre d'aération	Chez Floret
VEINNANT Philippe	Abri jardin + clôture + portails	Clarnant

## Permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse	Accepté/refusé
GAULTIER Kévin	Maison individuelle	Clarnant	Accepté
DESBIOLLES Joévin	Démolition d'un hangar et construction d'une maison individuelle	Chef- Lieu	Accepté
VULLIET Karine	Création d'un logement + 4 ouvertures	Chez Bolliet	Accepté
PHILIP Aurelia	Extension Maison d'habitation	Chez Boget	Accepté
DESBIOLLES Dylan	5 logements	Chef-Lieu	Accepté
BONTOUX Alexandre	Maison individuelle	Cornillon	Refusé
DAVY Bernard	Garage	Les Noyers	Accepté
VULLIET Karine	1 logement	Chez Bolliet	Accepté
SCI La flora	2 maisons jumelées	Cornillon	En cours d'instruction
GAL Jean-Louis	Terrasse + escalier	Chez Fauraz	En cours d'instruction
MOUCHET Cédric	Extension maison d'habitation	Cornillon	En cours d'instruction
Mairie du Sappey	Construction d'un four à pain	Route du Salève	Accepté

# Etat-Civil



## Naissances

**Iris MASSARD DOUTRIAUX**

*le 2 décembre 2021*

**Samuel PEREIRA**

*le 6 novembre 2021*

**Bérénice BOUVARD**

*le 4 février 2022*

**Noah SII MAHOP**

*Le 10 avril 2022*



## PACS

**GAL Fanny et CHAPPELET Nicolas**

*Le 07 mai 2022*

## Mariages

**PEDROL MARGALEY Charline et BOUVARD Olivier**

*Le 22 janvier 2022*

**LUGAZ MéliSSa et TREGOAT Simon**

*Le 12 mars 2022*



## Décès

**Marie ERASTE**

*le 17 novembre 2021*

**Jean-Paul BLANC**

*le 29 janvier 2022*



# Infos pratiques

## Pour rester informé !

Il est toujours difficile de communiquer avec les citoyens de notre commune sur des infos de dernière minute. C'est pour cela que nous vous proposons, pour ceux qui le souhaitent, de nous fournir votre adresse mail.

Cette adresse restera confidentielle et sera réservée uniquement à vous tenir informés des différents évènements sans que vous ayez à consulter les réseaux sociaux

## Côté Culture et Patrimoine

Depuis quelques mois, vous pouvez trouver, en mairie, un livre intitulé :

« Au pays de Cruseilles ».

Cet ouvrage évoque l'histoire de Cruseilles et de ses alentours, au cœur du Genevois, entre Annecy et Genève.

Des centaines de documents d'archives, de recueils de témoignages et d'enquêtes sur le terrain ont permis à l'auteur Dominique BOUVERAT de mettre en mots des pans entiers de notre histoire locale.

Notre commune du Sappey n'a pas été oubliée... Plusieurs pages lui sont dédiées depuis 1264 jusqu'à nos jours relatant des faits, détaillant l'histoire, le patrimoine et les personnalités de la commune...

Vous pouvez prendre le temps de venir le feuilleter et de découvrir quelques photos de Clarnant, de la réfection du clocher, de la pension « Les Tilleuls » etc...

Tourner quelques pages au rythme des vies passées, témoins des temps, de la mémoire de notre village et de notre territoire du Pays de Cruseilles.

Le livre peut être consulté et commandé en mairie.

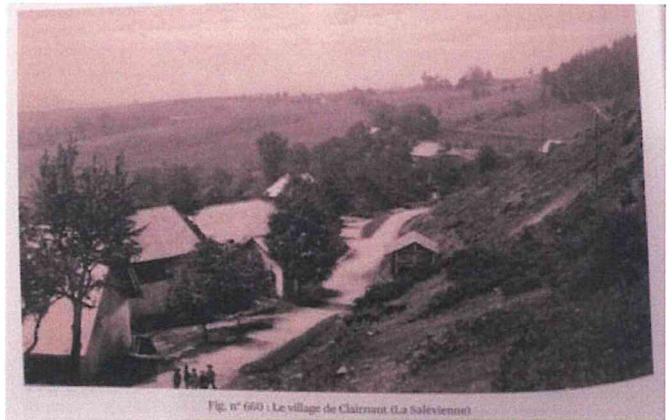


Fig. n° 660 : Le village de Clairmont (La Sallie)

## Fonds Frontaliers

Rappel pour les travailleurs frontaliers

Vous avez récemment élu domicile à Le Sappey? Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ? Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ? Ou êtes titulaire d'un permis G ?

Venez vous faire recenser à la Mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Le Sappey réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux. En 2021, les fonds frontaliers se sont montés à 140 634 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

## Nuisances sonores et travaux extérieurs

Les travaux extérieurs, le bricolage, le jardinage (tondeuse à gazon , motoculteurs , tronçonneuses , perceuses, raboteuses ou scies mécaniques liste non exhaustive ) se multiplient et les risques de causer une gêne pour le voisinage également .... Aussi, nous vous rappelons les jours et horaires durant lesquels ces travaux peuvent être effectués : (*arrêté préfectoral n°324DDASS/2007 du 26 juillet 2007*)

Les jours ouvrés, de 8h à 20h

Les samedis, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chien, sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

# BRUIT de voisinage



Le brûlage des déchets ménagers (déchets verts, déchets de ménage...) est interdit par :

- L'article L541-2 du code de l'environnement
- L'article 84 du règlement sanitaire départemental

Ils ne peuvent en aucun cas être brûlés mais doivent être apportés au fur et à mesure en déchetterie.

## Vivre en milieu rural !

Nous avons la chance de vivre dans un environnement naturel de qualité dans lequel nous nous promenons et aussi travaillons.

Ensemble continuons à le préserver pour le bien de tous. N'oublions pas les prés sont aussi des espaces de travail pour les agriculteurs.

Ramasser les crottes de chien

*L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.*

Tenir son chien en laisse

*Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.*

Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux

*Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !*



Respecter les clôtures et refermer les barrières

*pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.*

Ne pas jeter vos déchets dans la nature

*Les détritus dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont dangereuses pour les animaux.*

Ne pas se promener dans les prés et les champs

*Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.*

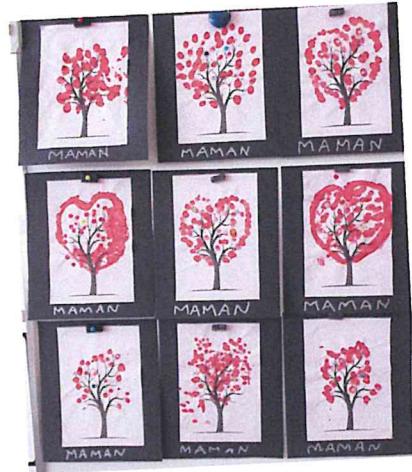
Ne pas cueillir les fruits et les légumes

*Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes*

# Du côté de nos enfants

## L'école Le Sappey Vovray en Bornes

SPECTACLE « ANNIE CHERRY »



**BONNE FETE AUX MAMANS !!**

Classes des petits/moyens

Le jeudi 14 avril dernier, les élèves ont assisté à un spectacle en anglais, ils ont vraiment apprécié les deux acteurs qui nous ont vraiment bien fait rire. De plus ce fut également pour eux l'occasion d'apprendre des chansons et des mots en anglais. Un excellent moment à la fois convivial et enrichissant pour tous !

## Centre de loisirs des Bornes

Le **Centre de Loisirs des Bornes** accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans l'une des 4 communes des Bornes : Le Sappey, Menthonnex, Villy et Vovray.

Le centre, situé dans l'ancienne école de Villy-le-Bouveret, est ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires sauf pour les vacances de Noël et la dernière semaine d'Aout.

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez contacter le Centre de Loisirs par mail : [centredeloisirsdesbornes@orange.fr](mailto:centredeloisirsdesbornes@orange.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le règlement du Centre de Loisirs que vous trouverez sur le site internet de la mairie.

Nous rappelons également que la tarification est dégressive en fonction de votre Quotient Familial à demander à la Caisse d'Allocation Familiale. Si votre QF est inférieur à 2 000 €, merci de le transmettre au centre de Loisirs pour le prendre en compte dans les facturations.

Toutes l'équipe du Centre de Loisirs a hâte de vous rencontrer.

### Mot de la directrice :

"Après deux années un peu compliquées avec le Covid, et des contraintes pas toujours faciles pour les enfants et les animateurs, le centre a été en mesure de retrouver son fonctionnement normal.

Nous pouvons donc relancer nos activités notamment en mélangeant les groupes.

Aux vacances de février une sortie au Semnoz pour faire de la luge et des raquettes a pu être organisée.

Nous avons également participé au carnaval avec le cercle Rural, brûlé Mr Hiver que les enfants ont fabriqué eux-mêmes, puis partagé un goûter.

Les beaux jours et la chaleur sont de retour. Une balade au bord des Usses, pour fabriquer des bateaux, avec un pique-nique, a ravis petits et grands."



# Concours

## Les Gagnants du concours des illuminations de noël

Afin de féliciter le travail de décoration de chaque habitation ayant pris le soin d'orner sa propriété pour les fêtes de fin d'année, la Mairie a organisé l'hiver dernier le « concours des maisons décorées, dans l'esprit du « concours des maisons fleuries », mis en place six mois plus tôt.

Après avoir sillonné la commune à la recherche des plus belles ornementations, le jury a alors décidé de récompenser le travail de chacun, sans différence de classement. Ce sont au final 13 heureux décorateurs qui se sont vus remettre un cadeau, qui rejoindra les ornementations déjà présentes, afin d'encourager et de continuer d'œuvrer à l'embellissement de notre commune.

C'est lors d'une cérémonie de remise des prix, qui a eu lieu à la mairie, que les heureux gagnants, dont voici les noms, ont eu le plaisir de venir retirer leur prix.

Monsieur et Madame Jean-Pierre BAILLARD

Monsieur et Madame Georges BRAND

Monsieur Jean-Paul COUTY

Monsieur et Madame Jean-Marc CHALLIER

Monsieur et Madame Didier DESBIOLES

Monsieur et Madame Gérard DUSONCHET

Monsieur et Madame Flavius FILIP

Monsieur et Madame Alain LERDUNG

Monsieur et Madame Lionel LERDUNG

Monsieur et Madame Yannick MABUT

Monsieur et Madame Cédric MESSIEUX

Monsieur et Madame Bruno MOMPLOT

Monsieur et Madame Morgan PELLET



## Les maisons fleuries

*Vous aimez fleurir vos maisons et jardiner !*

Nous reconduisons notre volonté de **récompenser** les plus beaux fleurissements ainsi que les jardins.

**Une équipe sillonnera Le Sappey pendant l'été afin de recenser les plus méritants.**

Ces personnes apprécieront uniquement les massifs de fleurs et potagers. Si votre jardin n'est pas visible depuis la route et que vous souhaitez nous le faire découvrir, merci de prendre contact avec la mairie au 04.50.44.02.31.



# La CCPC

## Piscine des Dronières

Le Centre Nautique des Dronières est ouvert du 26 mai au 11 septembre.

### Horaires d'ouverture :

*Du lundi au vendredi de 11 h 15 à 19h.*

Le samedi et le dimanche de 10h à 19h en juin et en septembre.

Les samedis de 11h à 20h en juillet et août

Pour plus de renseignements :

Centre nautique de l'Espace Bernard Pellarin

Aux Dronières - 74350 CRUSEILLES

Tél : 04.50.44.12.68

## INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL DU PAYS DE CRUSEILLES

• SAMEDI 02 JUILLET  
À PARTIR DE 10H30



## La bibliothèque intercommunale

La bibliothèque André DUSSOLIER se situe au 44 rue des Grands Champs 74350 CRUSEILLES.

Elle propose un fonds de plus de 19 000 livres, revues et périodiques. Vous trouverez un choix varié de : Romans, documentaires, biographies, bandes dessinées, contes, poésies, théâtre, encyclopédies, dictionnaires, journaux.

### Les services

La bibliothèque est équipée de deux postes informatiques proposant gratuitement l'accès :

- à internet
- aux logiciels bureautiques
- au catalogue interactif de la bibliothèque

Elle propose également un service de photocopies (uniquement des documents de la bibliothèque)

Pour plus de renseignements :

Tél : 04 50 44 22 85

[www.biblioccpayscruseilles.net](http://www.biblioccpayscruseilles.net)



### Horaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 9h30-12h30



Avez-vous déjà croisé des personnes seules ou en groupes occupées à retourner des pierres au milieu de la forêt ou à examiner un banc, une barrière sous toutes ses coutures ? Si c'est le cas, vous êtes peut-être tombé nez-à-nez avec des géocacheurs. Mais qu'est-ce donc allez-vous me dire ?

Tout d'abord pour savoir ce qu'est un géocacheur, il faut savoir ce qu'est le géocaching. Le géocaching est une sorte de chasse aux trésors qui a commencé à se développer dans les années 2000 et compte aujourd'hui environ 7 millions de participants.

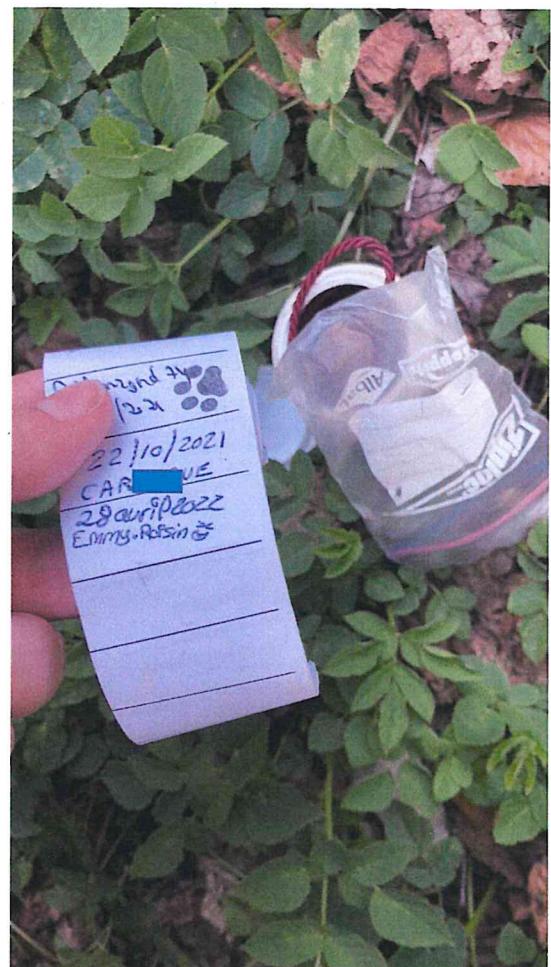
Les participants, les géocacheurs, doivent chercher des boîtes ou contenants (géocaches) dissimulés un peu partout à travers le monde. Pour trouver les géocaches (il y en a plus de 3 millions), il faut s'armer de son smartphone et avoir préalablement installé l'application Geocaching®(gratuite), après cela, la recherche peut commencer !

L'application vous permettra grâce au GPS, de localiser les différentes géocaches proches de chez vous, Le Sappey, le Salève et les Bornes en compte un bon nombre.

Une fois la cache trouvée avec plus ou moins de difficulté, un morceau de papier dissimulé à l'intérieur vous permettra de noter votre nom et vous pourrez voir ce que les autres géocacheurs ont pu laisser. Les géocaches doivent rester en place ainsi que les choses à l'intérieur pour que les chercheurs suivants puissent également les trouver.

Alors, si par hasard lors d'une de vos balades vous tombez sur un récipient qui semble avoir été enfoui ou dissimulé, vérifiez qu'il ne s'agisse pas d'une géocache et ne le jetez pas.

*N'hésitez pas à vous essayer à cette activité qui s'avère très ludique et qui permet aux petits comme aux grands de se promener et d'explorer les villes, les campagnes et les forêts.*



# Associations

## L'association pour l'animation du village



Le samedi 11 décembre dernier, en soirée, ont été mises à l'honneur les décos de Noël laborieusement posées pour embellir le chef-lieu à l'occasion de l'évènement « la guinguette de noël », organisé par l'association pour l'animation du village, en collaboration avec la mairie. Un bal d'hiver, animé par DJ Alex, lors duquel tout était proposé au visiteur pour lui assurer une soirée réussie.

En effet, en plus de l'animation, vin chaud, bière de noël, champagne, huîtres, tartiflette et plus encore y étaient proposés. Tout sera mis en œuvre pour vous permettre de revivre cet événement en décembre prochain.

L'été avance gentiment et nous amène à notre traditionnelle « vogue du Sappey » qui aura lieu le 2ème weekend de juillet, soit le samedi 9 et dimanche 10.

Rendez-vous le samedi soir au bal, animé par DJ Alex, qui restera maître de l'animation musicale le dimanche durant le repas « beignets-diots » mis en avant l'an dernier et ayant remporté un franc succès.

Les quilles, les châteaux gonflables pour les petits, ainsi qu'un baptême en 4X4 trial sur circuit seront proposés aux visiteurs pour les divertir durant la journée dominicale.

*Nous vous y attendons nombreux et nous nous réjouissons de vous retrouver !*



## Le chœur des Bornes

Le chœur des Bornes , après une pause estivale, va reprendre les répétitions pour passer de chaleureux moments de partage musicaux. Nous espérons pouvoir retrouver un rythme normal de répétitions.

Pour ceux que le chant intéresse, nous vous proposons de venir nous rejoindre pour chanter du profane ou du religieux, des chants anciens ou nouveaux, tout un répertoire varié pour faire plaisir et se faire plaisir.

Les répétitions se passent une fois par semaine le mardi soir dans les salles municipales des bornes mises gracieusement à notre disposition.

Rentrée en septembre dans la salle communale de Vovray en Bornes.

Nous vous attendons avec plaisir.

Vous pouvez nous contacter au 0450442369.

